

Inventorié par le MEEDDAT pour le TP 18 sous le n°17808*



Présentation

Insecticide qui agit sur le système nerveux et les muscles des insectes entraînant une paralysie foudroyante.

Propriétés

- **TUNET est un insecticide concentré de haute performance à effet foudroyant.**
- Nouvelle formule à base de pyréthinoïdes synergisées en phase solvant.
- Cette formulation accélère la pénétration des substances dans les terminaisons nerveuses des insectes et provoque ainsi la paralysie de l'insecte et sa mort.
- * **TUNET permet de lutter efficacement contre les blattes, mouches et moustiques.**
- Notre insecticide peut être utilisé dans les locaux d'habitation, les lieux où vivent les animaux domestiques à sang chaud, les entrepôts ainsi que dans les véhicules de transport.

POINTS FORTS

- Insecticide de haute performance
- Effet foudroyant
- Nouvelle formule
- Lutte contre les mouches, moustiques et blattes
- Efficacité prouvée

Informations réglementaires :

Type de formulation : générateur d'aérosol (AE).

TP18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (AE).

Usage grand public.

Contient :

- Cyphénothrine (CAS 39515-40-7) : 0.9 g/kg.

- Tétraméthrine (CAS 166-46-7) : 1.13 g/kg.

- Pralléthrine (CAS 23031-36-9) : 0.32 g/kg.

- Deltaméthrine (CAS 52918-63-5) : 0.06g/kg.

N° déclaration inventaire : 17808.

Utilisateurs

Toutes entreprises et collectivités, hôtellerie de plein air, déchetteries, restaurants, stades, écoles, maisons de retraite, commerces, etc.

Mode d'emploi

- Agiter avant l'emploi.

- Pulvériser quelques secondes vers le milieu de la pièce et laisser agir plusieurs minutes en fermant les portes et les fenêtres.

Utiliser hors présence humaine et/ou animaux domestiques .

Conditionnement / Sécurité / Stockage

Aérosol de 500 ml.

Réf. : TUN33665.

Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition ou d'étincelles, source de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement.

1909303